

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE MONTBRISON
CANTON DE FEURS
COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY LESTRA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : 15

En exercice : 14

Présents : 13

Votants : 14

Abstention(s) : 0

Pour : 14 Contre : 0

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à 19h30 le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-BARTHELEMY LESTRA dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Pierre SIMONE, Maire

Date de convocation : 13/10/2025

PRESENTS : M. Pierre SIMONE, M. André MICHEL, Mme Marie-Claire GARIN, M. Philippe FAYOLLE, Mme Béatrice RODRIGUES, Mme Isabelle MARJOLLET, Mme Sylvie SECOND, Mme Chrystelle MALIGEAY, M. Christophe FERRIER, Mme Olivia SEON, M. Jean-Christophe VOUTE, M. Jimmy GOUGAUD, M. Bernard GAGNIERE

ABSENTS et EXCUSES : Mme Amélie FLODROPS qui donne pouvoir à Mme Olivia SEON

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Christophe FERRIER

N° 2025-12-15-02

OBJET : Demandes de subvention dans le cadre de l'appel à projets RENOLUTION 2026

Monsieur le Maire rappelle que l'appartement du rez-de-chaussée du bâtiment de l'ancien presbytère est inoccupé, et qu'il est nécessaire de faire des travaux de rénovation avant de pouvoir le mettre en location.

Il rappelle également que le conseil municipal a décidé d'équiper, dans un souci d'économie d'énergie, l'ensemble de ses bâtiments communaux d'éclairage leds, et que le bâtiment de la Salle Laÿs n'est pour l'instant pas doté de cet éclairage.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que dans le cadre de l'appel à projets RENOLUTION 2026 lancé par le SIEL TE Loire, il est possible d'avoir des subventions pour les travaux cités au préalable, et propose à l'assemblée de déposer des dossiers d'en ce sens.

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré
A l'unanimité des membres présents

1° **Décide** de déposer deux dossiers de demandes de subventions dans le cadre de l'appel à projets RENOLUTION 2026, pour les travaux suivants :

- Rénovation de l'appartement du rez-de-chaussée du bâtiment de l'ancien presbytère
- Changement de l'éclairage du bâtiment de la salle Laÿs par des leds

2° **Autorise** Monsieur le Maire à déposer les dossiers de demandes de subvention correspondants, et à signer tous les documents nécessaires à ces demandes.

3° **Charge** Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait, les jour, mois et an comme ci-dessus indiqués.

Copie certifiée conforme.

Ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de séance,
Christophe FERRIER



Le Maire,
Pierre SIMONE

